

ELECTIONS REGIONALES

COMMUNE D'ABLON-SUR-SEINE

Adresses des emplacements d'affichage

OBLIGATOIRES

1^{ère} adresse :

Face au Centre Culturel "Espace Alain Poher"
7 avenue Auguste Duru

2^{ème} adresse :

Sentier de la Courre aux Lièvres
(devant l'extrémité du bâtiment D de la résidence du Château)

FACULTATIF

1^{ère} adresse :

Place de la Mairie (17 rue du Maréchal Foch)



Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015

Emplacements d'affichage :

- 1 : Mairie – Salle Joseph Franceschi
- 2 et 3 : Salle du Dahomey A et B – 2 bis rue des Camélias
- 4 : Salle Municipale 148 rue Paul Vaillant Couturier
- 5 : Pole Culturel – Salle de Convivialité – Parvis des Arts
- 6 et 7 : Ecole Elémentaire Victor Hugo A et B – 28 rue Jules Guesde
- 8 : Ecole Maternelle Victor Hugo – 39 rue des Ecoles
- 9 : Ecole Maternelle Denis Forestier – 22 rue Micolon
- 10 et 11 : Ecole Elémentaire Octobre A et B – 76 rue Marcelin Berthelot
- 12 : Ecole Maternelle Octobre (accès par la cour) – 2 rue de Seine
- 13 : Salle Blairon – 94 rue Véron
- 14 et 15 : Ecole Maternelle Barbusse et Réfectoire – 56 et 54 rue Paul Vaillant Couturier
- 16 et 18 : Ecoles Elémentaire et Maternelle Etienne Dolet – 23 et 25 rue Etienne Dolet
- 17 : Réfectoire Ecole Etienne Dolet – Rue des Violettes
- 19 : Centre de Loisirs – 6 rue de Toulon
- 20 : Ecole Maternelle S.Franceschi – Rue de Bordeaux
- 21 : Ecole Maternelle Lacore Moreau – 5 allée des Jardins
- 22 : Ecole Maternelle Louise Michel – Allée de la Commune
- 23 : Ecole Maternelle Pauline Kergomard – Allée du 8 mai 1945
- 24 : Conservatoire de musique – Allée du 8 mai 1945
- 25 : Ecole Primaire Montaigne (Réfectoire) – Place San Benedetto Del Tronto

*Elections régionales
Des 06 et 13 décembre 2015
COMMUNE D'ARCUEIL*

CANTON N°2 : CACHAN

***EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE ELECTORAL
10 EMBLEMES***

10 EMBLEMES OBLIGATOIRES

NOMBRE	BUREAU DE VOTE	IMPLANTATION
1	BUREAU 1	Hôtel de Ville Avenue Paul Doumer
2	BUREAU 2	Barbusse Devant l'école rue Henri Barbusse
3	BUREAU 3 et BUREAU 4	54/56 Avenue Vladimir Ilitch Lénine
4	BUREAU 5	Avenue Président Salvador Allende
5	BUREAU 6	Rue du Général de Gaulle A côté de l'école primaire Aimé Césaire
6	BUREAU 7	Rue du Général de Gaulle A côté de l'école maternelle D.CASANOVA
7	BUREAU 8 BUREAU 9	Place Poënsin (bas des marches de l'école Ferry Primaire)
8	BUREAU 10	Avenue de la Convention Devant l'école maternelle Louise Michel
9	BUREAU 11	Place Jean Macé Entre l'école Jean MACE -A- et l'école Jean MACE - B
10	BUREAU 12	Avenue Gabriel Péri Devant l'école maternelle P.Kergomard

VILLE DE



Boissy-Saint-Léger, le 30 septembre 2015

Chef-lieu de Canton
(Val-de-Marne)

Affaires générales

Nos/Réf. : 2015.297 - MHV/KR

Dossier suivi par : Karine RIOTTE

Karine.riotte@ville-boissy.fr

01.45.10.61.17

Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015

Adresses des emplacements d'affichage obligatoires :

- Bureau de vote n° 1 – 6 rue de Sucy
- Bureau de vote n° 2 – Groupe scolaire Amédée Dunois – 18, rue de Sucy
- Bureau de vote n° 3 - Ecole du Bois-Clary – 38, avenue Louis Wallé
- Bureau de votes n° 4 – Ecole des Châtaigniers – 35/37, avenue des Châtaigniers
- Bureau de vote n° 5 – 23, boulevard de la Gare
- Bureau de vote n° 6 et 7 – Groupe scolaire Jacques Prévert – Rue Jacques Prévert
- Bureau de vote n° 8 – Ecole Jean Rostand, primaire A – Allée de la Fin de la Guerre d'Algérie
- Bureau de vote n° 9 – Ecole Jean Rostand, primaire B – 2, allée Jean Rostand

Adresses des emplacements d'affichage facultatifs :

- Avenue Charles de Gaulle, devant l'ensemble sportif Maurice Préault
- Rue Henri Legros, dos à la maison de retraite
- Rue Vallou de Villeneuve
- Rue de Sucy – parking du Clary

MAIRIE

7, boulevard Léon Révillon - 94477 BOISSY-SAINT-LÉGER CEDEX

Tél. : 01.45.10.61.61. - Télécopie : 01.45.98.35.46 - www.ville-boissy-saint-leger.fr - courriel : info@ville-boissy.fr

Elections régionales des 06 et 13 décembre 2015

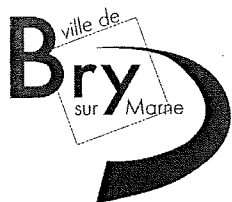
Adresses des emplacements d’Affichage

1°) - DEVANT LES BUREAUX DE VOTE (OBLIGATOIRE)

- 1- CENTRE DE LOISIRS LANGEVIN WALLON – 10 avenue Auguste Gross
- 2- MATERNELLE JOLIOT CURIE (Ex. Rue du Colonel Fabien) – Allée Joliot Curie
- 3- MATERNELLE CASANOVA – Rue Romain Rolland
- 4- GYMNASSE LANGEVIN WALLON – 1 rue Victor Hugo
- 5- MATERNELLE ROMAIN ROLLAND – Rue Romain Rolland
- 6- PRIMAIRES ROMAIN ROLLAND A & B – Rue Romain Rolland
- 7- MATERNELLES A/E COTTON B1 & B2 – Avenue de la République
- 8- SALLE DES LIBERTES – 1 place des Libertés

2°) - EMBLEMENTS SPÉCIAUX D’AFFICHAGE ÉLECTORAL (FACULTATIF)

- 1- Angle avenue de Paris - Rue du Mont Mesly



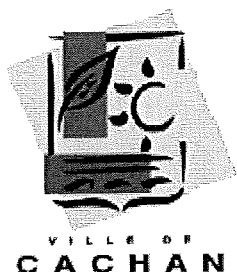
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

EMPLACEMENTS AFFICHAGE

- . Mairie de Bry-sur-Marne (bureau n° 1)
1 Grande Rue Charles de Gaulle
- . Ecole Louis Daguerre (bureau n° 2)
23 – 25 rue Daguerre
- . Groupe Scolaire de la Pépinière - école élémentaire (bureau n° 3)
68 rue de la République
- . Groupe Scolaire de la Pépinière - école maternelle (bureau n° 4)
37 rue Aristide Briand
- . Groupe Scolaire Henri Cahn – école élémentaire (bureau n° 5 et bureau n° 6)
26 boulevard Gallieni
- . Ecole Maternelle Jules Ferry (bureau n° 7)
4 rue Jules Ferry
- . Gymnase Georges Clemenceau (bureau n° 8)
11 avenue Georges Clemenceau
- . Médiathèque Jules Verne (bureau n° 9)
28 rue des Tournan fils
- . Ecole Maternelle Paul Barilliet (bureau n° 10)
23 rue du 2 décembre 1870

Emplacements facultatifs

Néant



ELECTIONS RÉGIONALES DES 6 et 13 DÉCEMBRE 2015

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL

Emplacements d'affichage **OBLIGATOIRES**

1^{er} emplacement	Hall de la Mairie Rue Galliéni Bureaux n°1
2^{ème} emplacement	Mairie – Salle des réunions rue Camille Desmoulins Bureau n°2
3^{ème} emplacement	Gymnase Ecole de la Plaine 15, rue François Rude Bureaux n°3 et 4
4^{ème} emplacement	Groupe scolaire du Coteau, (entrée bas) 119-123 Rue Etienne Dolet Bureaux n°5, 6 et 14
5^{ème} emplacement	Ecole Elémentaire Paul Doumer 80, rue du Président Wilson Bureaux n°7 et 8
6^{ème} emplacement	Ecole Maternelle Pont Royal 15, rue du Pont Royal Bureau n°9
7^{ème} emplacement	Groupe Scolaire Carnot 64, avenue Carnot Bureaux n°10 et 11
8^{ème} emplacement	Ecole Elémentaire Belle Image 19 rue Amédée Picard Bureau n°12, 15 et 16
9^{ème} emplacement	Ecole Maternelle de la Plaine Carrefour des Poulets Bureau n°13
10^{ème} emplacement	Crèche du Petit Poucet Place du Millénaire Bureau n°17

Emplacements d'affichage **FACULTATIFS**

1	-	Avenue Dumotel	Stade Municipal
2	-	Avenue Aristide Briand	Cité Jardins
3	-	Avenue de l'Europe	Près de la piscine



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE

EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES

CANTON N°3

- 1-Bureau N° 1 - Mairie de Champigny sur Marne - 14 rue Louis Talamoni
- 2-Bureau N° 2 - Salle d'Escrime -163 rue Diderot
- 3-Bureau N° 3 - LCR Angle Chemin de La Planchette - Avenue Roger Salengro
- 4 - Bureaux N° 4 et 5 - Ecole Maternelle Maurice Denis - rue Maurice Pirolley
- 5 - Bureau N° 6 - Ecole Maternelle Marcel Cachin - 87 rue Diderot
- 6 - Bureau N° 7 - Ecole Primaire Marcel Cachin - 5 avenue d'Alsace Lorraine
- 7 - Bureau N° 8 - CMA Jean Vilar - 52 rue Pierre -Marie Derrien
- 8 - Bureaux N° 9 et 10 - Ecole Maternelle Jacques Decour - 37 rue du Dr Roux
- 9 - Bureau N° 11 - Ecole Maternelle Georges Politzer - 9 rue Gaston Soufflay
- 10 - Bureaux N° 12 et 13 - Ecole primaire Henri Bassis - 77 rue du Monument
- 11 - Bureau N° 14 - Gymnase Pascal Tabanelli - 11 rue de Musselburgh
- 12 - Bureau N° 15 - LCP Jean Morlet - 19/21 rue Albert Thomas
- 13 - Bureau N° 16 - Ecole Maternelle Jeanne Vacher - 89 rue de Musselburgh
- 14 - Bureau N° 17 - Cuisine Centrale - 600 rue Henri Barbusse
- 15 - Bureau N° 18 - Centre de Loisirs Joliot Curie - angle rue Prairial/Bd Gabriel Peri
- 16 - Bureau N° 19 - Ecole Maternelle Danièle Casanova -10 avenue Danièle Casanova
- 17 - Bureau N° 20 - Ecole Maternelle Albert Thomas - 46 rue Charles Fourier
- 18 - Bureau N° 21 - Ecole Primaire Albert Thomas -54 rue Karl Marx
- 19 - Bureau N° 22 - Ecole Maternelle Eugénie Cotton -500 rue de Bernaü
- 20 - Bureaux N° 35 et 38 - Gymnase Maurice Baquet - 7 rue Maurice Baquet
- 21 - Bureaux N° 36 -37 et 39 - Ecole Maternelle Léon Frapié - 1 rue des Génétrais
- 22 - Bureau N° 40 - Salle René Rousseau- 48 rue Jules ferry
- 23 -Bureau N° 41 - Ecole Maternelle Irène Joliot Curie - 2 rue Irène Joliot Curie



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE

EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES

CANTON N°4

- 1 - Bureau N°23 - Gymnase Jesse Owens –Côté Avenue Maurice Thorez
- 2 - Bureau N°24 - Collège Paul Vaillant Couturier - 20 rue Paul Vaillant Couturier
- 3 - Bureau N°25 - Ecole Maternelle Paul Vaillant Couturier - 54 rue des Bas Clayaux
- 4 - Bureau N°26 et N° 27- Ecole Primaire Romain Rolland A - 2 rue Paul Bert
- 5 - Bureau N°28 - Ecole Maternelle romain Rolland - 2 rue des ormeaux
- 6 - Bureau N°29 - Gymnase Simone Jaffray - 16/18 rue Parmentier
- 7 - Bureau N°30 et N°31 - Ecole Maternelle Maurice thorez - 20 avenue du 11 novembre 1918
- 8 - Bureau N°32 - Centre de Loisirs Anatole France - 92 avenue Boileau
- 9 - Bureau N°33 et N°34 - Ecole Maternelle Jacques Solomon 2 - rue Jacques Solomon
- 10 - Bureau N°42 - Maison Pour Tous du Bois L'Abbé - 6 Place Rodin
- 11 - Bureau N°43 - CMA Gérard Philipe - 54 boulevard du Château



**ELECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015
COMMUNE DE CHARENTON-LE-PONT**

LISTE DES EMPLACEMENTS DES PANNEAUX D’AFFICHAGE

BUREAUX 1 ET 19	devant l'Espace Toffoli (Médicis) 12 rue du cadran – angle rue Victor Hugo
BUREAU 2	face à l'hôtel de ville 48 rue de Paris
BUREAU 3	face à l'école maternelle des 4 vents 24 rue Gabriel Péri
BUREAU 4	devant le restaurant scolaire Aristide Briand 1 bis avenue Jean Jaurès
BUREAUX 5 ET 6	devant l'école primaire Aristide Briand 2 place Aristide Briand
BUREAU 7	devant l'école primaire Aristide Briand 4 avenue Anatole France
BUREAU 8	face à l'école maternelle Conflans 26 rue de Conflans
BUREAUX 9 ET 10	devant le CES 19 rue de la Cerisaie
BUREAU 11	devant l'école primaire Valmy 1 rue de Valmy
BUREAUX 12 ET 17	devant l'école maternelle Valmy avenue Winston Churchill
BUREAUX 13 ET 14	devant l'école maternelle Port aux Lions 4 rue du Port aux Lions
BUREAU 15	devant l'école maternelle de la Cerisaie 4 rue des Bordeaux
BUREAU 16	devant l'école primaire Robert Desnos 1 rue Robert Grenet
BUREAUX 18 ET 20	devant l'école primaire Pasteur 1 rue Jean Moulin

ELECTIONS REGIONALES des 6 et 13 Décembre 2015

Commune de CHENNEVIERES-SUR-MARNE

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE

OBLIGATOIRES

<u>1^{er} Bureau</u>	}	Théâtre Roger Lafaille – 11 rue du Maréchal Leclerc
<u>2^{ème} Bureau</u>		
<u>3^{ème} Bureau</u>	}	Groupe scolaire Jacques Doré – rue Durmersheim
<u>4^{ème} Bureau</u>		
<u>5^{ème} Bureau</u>	}	Fort de Champigny – 140 bis rue Aristide Briand
<u>6^{ème} Bureau</u>	}	Groupe Scolaire Le Moulin à Vent – Avenue Claude Debussy
<u>7^{ème} Bureau</u>		
<u>8^{ème} Bureau</u>	}	Salle Cordelle – 8 avenue de Chagny
<u>9^{ème} Bureau</u>	}	Groupe Scolaire Rousseau – Avenue Claire
<u>10^{ème} Bureau</u>		
<u>11^{ème} Bureau</u>	}	Groupe Scolaire les Hauts de Chennevières – rue Clément Ader
<u>12^{ème} Bureau</u>		

FACULTATIFS

- 08 – Place du 8 mai 1945
- 09 – Square du Pont (entre la rue du Pont et la rue de l’Etap)
- 10 – 41, Avenue de la Gare (face à l’ancienne gare)
- 11 – Rue Rabelais (face à la rue Clément Ader)
- 12 – Route du Plessis Trévis (face à la Villa Picardie)
- 13 – Rue de Champigny et Angle rue de Champigny



Elections régionales 2015

Commune de CHEVILLY-LARUE

Adresses des emplacements obligatoires et facultatifs d'affichage

Emplacements obligatoires d'affichage

- 1 / avenue du Général de Gaulle, THEATRE ANDRE MALRAUX (bureau de vote)
- 2 / angle avenue Franklin Roosevelt et avenue Jacques Brel, MAISON DE QUARTIER LEO FERRE (bureau de vote)
- 3 / avenue Franklin Roosevelt, GROUPE SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE (bureau de vote)
- 4 / rue du Nivernais, GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT (bureau de vote)
- 5 / avenue de la Croix du Sud, GROUPE SCOLAIRE PASTEUR (bureau de vote)
- 6 / rue du Rouergue, ECOLE MATERNELLE SALVADOR ALLENDE (bureau de vote)
- 7 / avenue Edouard Branly, ECOLE MATERNELLE JACQUES GILBERT COLLET (bureau de vote)

Emplacements facultatifs d'affichage

- 8 / angle avenue Franklin Roosevelt et rue de Provence
- 9 / place de Lattre de Tassigny
- 10 / 11-13 rue Edison
- 11 / avenue du Général de Gaulle – Mairie
- 12 / place Nelson Mandela

Elections Régionales des 6 et 13 décembre 2015

Adresse des emplacements d'affichage

Emplacements à proximité des bureaux de vote

1. Hôtel de Ville - Bureau 1
Place Gabriel Péri - Entrée du parc - rue Waldeck Rousseau
2. Le Royal -- Bureau 2
13 av Anatole France - entrée du Parc de l'Hôtel de Ville, Avenue Anatole France
3. Bourse du Travail – Bureau 3
27 Bd des Alliés
4. Ecole Maternelle et Primaire Blanqui - Bureaux 4, 5, 6
19 et 25 rue Auguste Blanqui
5. Ecole Maternelle Marcel Cachin - Bureau 7
37 rue Sébastopol
6. Ecole Maternelle Eugénie Cotton - Bureau 8
6/8 rue G. Clémenceau
7. Ecole primaire Noblet – Bureau 9
23 rue Paul Carle (angle rue Paul Carle et rue Marcel David)
8. Ecole maternelle Noblet – Bureau 10
16 rue Armand Noblet (angle rue Noblet et Avenue de la république)
9. Maison Pour Tous – Bureau 11
30 avenue de Newburn
10. Ecole Paul Langevin - Bureaux 12 et 13
Angle rue Robert Peary et Avenue. Anatole France
11. Ecole Joliot Curie - Bureaux 14 et 15
104 avenue d'Alfortville
12. Ecole Victor Hugo – Bureaux 16 et 17
11 rue Victor Jérôme -
13. Ecole Maternelle Casanova – Bureaux 18 et 21
49 rue de la Paix
14. Ecole Jean Macé – Bureaux 19 et 20
80 rue de la Paix
15. Médiathèque Aragon - Bureau 22
17 rue Pierre Mendès France – (Angle rue Pierre Mendès-France et quai Fernand Dupuy)



Ville de Créteil

Commune de CRETEIL

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE

ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

CANTON N°7 (CRETEIL-1)

Bureaux 01-02	HOTEL DE VILLE Place Salvador Allendé
Bureau 03	ECOLE MATERNELLE PIERRE MENDES FRANCE Place Mendès France
Bureau 04	ECOLE MATERNELLE GASTON DEFFERRE 5 rue Georges Ohm
Bureau 05	MAISON DE QUARTIER DU PORT 17 mail Salzgitter
Bureau 06	ECOLE ELEMENTAIRE DE LA SOURCE Square des Griffons
Bureau 07	ECOLE AIME CESAIRE 1 rue du Galion
Bureau 08	ECOLE ALAIN GERBAULT 1 Rue Charles Gounod
Bureau 09	ECOLE MATERNELLE CHATEAUBRIAND Avenue Corvisart
Bureaux 10-11	GROUPE SCOLAIRE ALLEZARD 52 avenue du chemin de Mesly
Bureau 12	ECOLE ELEMENTAIRE JOSE MARIA DE HEREDIA 4 allée Tristan Bernard

Bureau 13	ECOLE ELEMENTAIRE CHARLES PEGUY 4 boulevard Pablo Picasso
Bureau 14	ECOLE ELEMENTAIRE BLAISE PASCAL 1 allée Nicolas Poussin
Bureaux 15-16	GROUPE SCOLAIRE GASPARD MONGE Boulevard du Montaigut
Bureau 17	ECOLE ELEMENTAIRE LEO LAGRANGE Avenue du Maréchal Lyautey
Bureau 18	CONSERVATOIRE MARCEL DADI 2 rue Maurice Déménitroux
Bureaux 19-20	GROUPE SCOLAIRE FELIX EBOUE Rue Thomas Edison
Bureau 21	ECOLE MATERNELLE JEANINE LE CLEAC'H 20 place des Bouleaux
Bureau 22	ECOLE MATERNELLE CHARLES BEUVIN Place Charles Beuvin

EMPLACEMENT FACULTATIF :

- **METRO UNIVERSITE**



Ville de Créteil

Commune de CRETEIL

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE

CANTON N°8 (CRETEIL-2)

Bureau 23	RPA du HALAGE 55 quai du Halage
Bureau 24	ECOLE ELEMENTAIRE CHARLES BEUVIN Rue Henri Koch
Bureau 25	LOCAUX COMMUNS RESIDENTIELS 17 rue de Bonne
Bureau 26	GYMNASE DES BUTTES 45 avenue Sainte Marie
Bureau 27	COLLEGE PLAISANCE 97 avenue Laferrière
Bureau 28	ECOLE MATERNELLE VICTOR HUGO 4 rue Paul-François Avet
Bureau 29	MAISON DU COMBATTANT Place Henri Dunant
Bureaux 30-31	GYMNASE VICTOR HUGO / SALLE POLYVALANTE RENE RENAUD Rue des Ecoles
Bureau 32	ECOLE ELEMENTAIRE VICTOR HUGO 7 avenue de la République
Bureau 33	ECOLE MATERNELLE ALBERT CAMUS 137 rue de Brie
Bureaux 34-36	GROUPE SCOLAIRE DES GUILLETS 80 boulevard John Kennedy

Bureaux 35-37	GROUPE SCOLAIRE PAUL CASALIS 20 rue Henri Doucet
Bureaux 38-39	GROUPE SCOLAIRE DU JEU DE PAUME 63 boulevard John Kennedy
Bureaux 40-41	GROUPE SCOLAIRE SAVIGNAT Allée de la Côte d'Or
Bureaux 42-43	GROUPE SCOLAIRE DE LA HABETTE 12 rue du Docteur Ramon
Bureau 44	CENTRE SOCIOCULTUREL MADELEINE REBERIOUX 27 avenue François Mitterrand
Bureau 45	ECOLE DES SARRAZINS 51-63 rue des Sarrazins

EMPLACEMENT FACULTATIF :

- **EGLISE DE CRETEIL, AVENUE DE VERDUN**

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES

N°LIEU	ADRESSE	BUREAU
HOTEL DE VILLE	4 ESPLANADE LOUIS BAYEURTE	1 ^{er}
ECOLE VICTOR DURUY	7 RUE DE JOINVILLE	2.4
MDCVA	16 RUE DU RD PÈRE LUCIEN AUBRY	3
ECOLE PASTEUR	3 RUE PIERRE DULAC	5.6.17
ECOLE JULES FERRY	64 RUE ROUBLOT	7.8.11
UDSM EX MEDICO-PEDAGOGIQUE	40 AV DE STALINGRAD	9.10
STADE ANDRE LAURENT	23 RUE SAINT GERMAIN	12
FOYER MATTERAZ	15 RUE J.P.TIMBAUD	13.33
ECOLE MICHELET	1 RUE MICHELET	14
ECOLE PIERRE DEMONT	64 AV DE LATTRE DE TASSIGNY	15
CONSERVATOIRE MUNICIPAL	23 RUE DU CLOS D'ORLEANS	16
ECOLE ROMAIN ROLLAND	ALLEE MAXIME GORKI	18.19
ESPACE INTERGENERATIONNEL	15 BIS RUE JEAN MACE	20
ECOLE PAUL LANGEVIN	3 RUE PAUL LANGEVIN	21.28
ECOLE JEAN ZAY	80 RUE LA FONTAINE	22.23
ECOLE EDOUARD VAILLANT	2 RUE EDOUARD VAILLANT	24.25.26
ECOLE HENRI WALLON	46 RUE LA FONTAINE	27
FOYEZ AMBROISE CROIZAT	64 RUE JULES FERRY	29.30
ECOLE MATERNELLE MOT	1BD ANDRE BASSEE	31
FOYER GASTON CHARLE	6 RUE GASTON CHARLE	32

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

ADRESSE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE

Les emplacements obligatoires réservés à l'affichage électoral situés à proximité des lieux de vote sont fixés comme suit :

- 1 1, place Pierre et Marie Curie – Hôtel de Ville - 1^{er} bureau
- 2 2, avenue du Parc des Sports - Centre de loisirs du Parc des sports - 2^{ème} bureau
- 3 20, avenue de la République – Collège Saint-Exupéry - 3^{ème} bureau
- 4 1/3, rue du Docteur Emile Roux - Foyer restaurant des anciens - 4^{ème} bureau
- 5 allée de la Grenouillère - École maternelle des Blancs Bouleaux - 5^{ème} bureau
- 6 rue des Fournières - École maternelle Les Tulipes - 6^{ème} bureau
- 7 rue des Fournières - École élémentaire des Frères Lumière - 7^{ème} bureau
- 7 rue du docteur Charcot - École maternelle des Marguerites - 8^{ème} bureau
- 8 avenue de la Paix - École maternelle des Marguerites - 9^{ème} bureau
- 8 avenue de la Paix - École maternelle des Marguerites - 10^{ème} bureau
- 9 41, rue Maurice Ténine - Ferme de Cottinville - 11^{ème} bureau
- 10 14-16 mail Stéphane Hessel – École maternelle Les Coquelicots - 12^{ème} bureau
- 11 allée du Puits - École élémentaire Robert Doisneau - 13^{ème} bureau
- 12 3 bis, rue Auguste Daix - École maternelle des Capucines - 14^{ème} bureau
- 13 18, rue Auguste Daix - Centre Henri Thellier - 15^{ème} bureau

Emplacements facultatifs :

- 1 avenue de la Liberté – côté centre pénitentiaire
- 2 avenue du Parc des Sports – côté allée des Glaises



Le Député-Maire,

Jean-Jacques BRIDEY

Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Mairie de Gentilly

COMMUNE DE GENTILLY

ELECTIONS REGIONALES
DU 6 ET 13 DECEMBRE 2015

Canton n°12
Canton du Kremlin-Bicêtre

LIEUX D'IMPLANTATION DES PANNEAUX D'AFFICHAGES OBLIGATOIRES

N°1 - 6 rue du Docteur Ténine

N°2 - Ecole Primaire Victor Hugo, 1/3 allée des Platanes

N°3 - Ecole Gustave Courbet, 10 rue du Président Allende

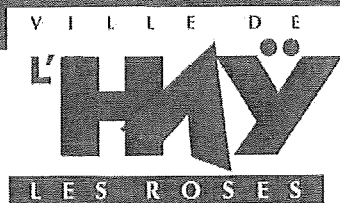
N°4 - Ecole Maternelle Marie et Pierre Curie, 10 rue Jean Louis

N°5 - Ecole Primaire Henri Barbusse, 14 Place Henri Barbusse

N°6 - Ecole Primaire Lamartine, 22/24 rue des Champs Elysées

N°7 - au plus proche de l' Ecole Jean Lurçat, Chaperon Vert 2ème avenue

N°8- Centre Municipal d'Activités Culturelles, 2 rue Jules Ferry



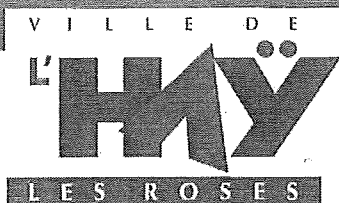
ELECTIONS REGIONALES

DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL OBLIGATOIRES

- 1°) Hôtel de Ville – 41 rue Jean Jaurès
Cet emplacement dessert le 1^{er} bureau de vote
- 2°) 10, rue des Jardins (Face à la salle Jean-Marie Ducrot)
Cet emplacement dessert le 2^{ème} bureau de vote
- 3°) ESPACE CULTUREL – 11 rue des Jardins
Cet emplacement dessert le 3^{ème} bureau de vote
- 4°) ENTREE GROUPE SCOLAIRE DU CENTRE - 13, rue des Jardins
Cet emplacement dessert le 4^{ème} bureau de vote
- 5°) ENTREE GROUPE SCOLAIRE DES GARENNES – Rue du 8 mai 1945
Cet emplacement dessert les 5^{ème} et 6^{ème} bureaux de vote
- 6°) ENTREE GROUPE SCOLAIRE DES BLONDEAUX – Rue des Ecoles
Cet emplacement dessert les 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} bureaux de vote
- 7°) ENTREE GROUPE SCOLAIRE VALLEE AUX RENARDS – Rue Marc Sangnier
Cet emplacement dessert les 10^{ème} et 11^{ème} bureaux de vote
- 8°) ENTREE ECOLE PRIMAIRE VALLEE AUX RENARDS – rue Léon Blum
Cet emplacement dessert le 12^{ème} bureau de vote
- 9°) ENTREE GROUPE SCOLAIRE DU JARDIN PARISIEN – 26, rue Jules Ferry
Cet emplacement dessert les 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} bureaux de vote
- 10°) ENTREE GROUPE SCOLAIRE DE LALLIER – Rue Paul Hochart
Cet emplacement dessert les 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} bureaux de vote

Mairie de L'Hay-les-Roses
Département du Val-de-Marne



ELECTIONS REGIONALES
DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE
ELECTORAL FACULTATIFS

- 1 - Avenue Flouquet angle rue Larroumes (sur clôture Parc de la Bièvre)
- 2 - Allée du Parc de la Bièvre (Gymnase Ronsard)

Mairie de L'Hay-les-Roses
Département du Val-de-Marne

41 rue Jean Jaurès, 94246 L'Hay-les-Roses Cedex - Tél. 01 46 15 33 33 - Fax 01 46 15 33 00 - www.lhaylesroses.fr

ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015.

Canton n°11

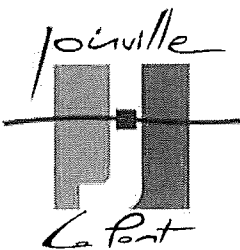
IVRY-SUR-SEINE

• **EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES**

Mairie – Esplanade Georges Marrane
Ecole élémentaire Albert Einstein – Allée du Parc
Salle de Danse – 30 rue Marat
Ecole maternelle Maximilien Robespierre – 7 ter rue Robespierre
Espace Robespierre – 2 rue Robespierre
Collège Georges Politzer – 5/7 rue Fouilloux
Maison de la Citoyenneté – 25 rue Jean-Jacques Rousseau
Ecole Dulcie September – 5, allée Chanteclair
Ecole maternelle Danielle Casanova – 72 bis avenue Georges Gosnat
Groupe scolaire Orme au Chat – 3 place de l'Orme au Chat
Foyer Chevaleret – 4 rue Maurice Couderchet
Ecole élémentaire Irène et Frédéric Joliot-Curie A – 3 rue Truillot
Ecole Irène et Frédéric Joliot-Curie – 21/23 rue Saint-Just
Groupe scolaire Rosa Parks – 84/86, avenue de Verdun
Ecole élémentaire Anton Makarenko – 4 rue Jean Perrin
Ecole maternelle Jacques Solomon – 21 rue Gagnée
Collège Henri Wallon – 3 place Danton
Ecole Henri Barbusse – 7/9 rue Georgette Rostaing
Salle des Longs Sillons – 21 rue Barbès
Ecole maternelle Paul Langevin – 218 rue Marcel Hartmann
Ecole Guy Môquet – 28, rue Mirabeau
Ecole maternelle Jacques Prévert – 8 allée du Vieux Moulin
Ecole élémentaire du Petit-Ivry – 29/31 rue Baudin
Foyer Ambroise Croizat – 21 rue Jean-Marie Poulmarch
Ecole maternelle Gabriel Péri – 47 rue Gabriel Péri
Ecole élémentaire Henri Barbusse B – 8 rue Alexis Chaussinand
Maison de quartier Monmousseau – 17, rue Gaston Monmousseau

• **EMPLACEMENT FACULTATIF**

Néant



Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015

Adresses des emplacements d'affichage obligatoires et facultatifs

EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES :

- 1 - Centre Administratif, Place Georges Defert, 23 rue de Paris
- 2 - Ecole Maternelle du Centre, 1 avenue Kennedy
- 3 - Gymnase Pierre François, 23 rue Emile Moutier
- 4 - Ecole Primaire du Parangon, 41 boulevard du Maréchal Leclerc
- 5 - Ecole Primaire Eugène Voisin, 5 rue du Pourtour des Ecoles
- 6 - Ecole Maternelle Jean de la Fontaine, 31 boulevard de l'Europe
- 7 - Collège Jules Ferry, 47 bis boulevard de Polangis
- 8 - Ecole Maternelle de Polangis, 9 avenue Ratel
- 9 - Ecole Primaire de Polangis Oudinot, 17/19 avenue Pierre Allaire
- 10 - Ecole Primaire de Palissy, 31 avenue des Platanes
- 11 - Gymnase Emile Lecuirot, 7 bis avenue du Président Wilson
- 12 - Ecole Maternelle P'tit Gibus, face au 7 ter avenue du Président Wilson

EMPLACEMENTS FACULTATIFS :

- 1 - Angle avenue Molette et avenue Kennedy
- 2 - Place de Verdun, côté pair
- 3 - Boulevard de l'Europe (au droit des vignes)

Elections Régionales des 06 et 13 décembre 2015



Adresse des emplacements d'affichage

Commune de : « Le Kremlin-Bicêtre »

Obligatoires

Adresse	Lieu	N° Bureau
Place Jean Jaurès	Mairie	B.V. n° 1
18bis, rue du Quatorze Juillet	Espace André Maigné	B.V. n° 2 - 3 - 4
Rue Rossel	Ecole Jean Zay	B.V. n° 5
84ter, avenue de Fontainebleau	Club Antoine Lacroix	B.V. n° 6
8-12, rue Carnot	Salle Municipale	B.V. n° 7
3bis, rue de Verdun-Lazare Ponticelli	Ecole Charles Péguy	B.V. n° 8 - 9 - 10
3, boulevard Chastenet de Géry	Centre de Loisirs Aimé Césaire	B.V. n° 11
10, rue Benoît Malon	Ecole Maternelle Pauline Kergomard	B.V. n° 12
25bis-29, avenue Charles Gide	Centre Social	B.V. n° 13
2, rue Jean Mermoz	Ecole Primaire Benoît Malon	B.V. n° 14 - 15
45bis, rue du Professeur Bergonié	Ecole Maternelle Benoît Malon	B.V. n° 16

Facultatifs

Adresses
25, avenue Docteur Antoine Lacroix
16, rue de l'Horizon
du 123 au 125, avenue de Fontainebleau
15, rue Roger Salengro

ELECTION REGIONALES DES 6 et 13 DECEMBRE 2015

Commune de LIMEIL-BREVANNES

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL OBLIGATOIRES :

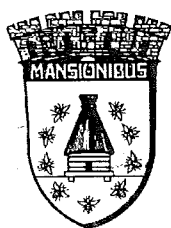
- 1/ Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle (bureau 1)
- 2/ Ecole Maternelle Anatole France - 5 rue P. & A. Le Hen (bureaux 2 et 12)
- 3/ Ecole Piard - 28 rue Piard (bureau 3)
- 4/ Ecole Maternelle Langevin – rue Louise du Pierry (bureaux 4)
- 5/ Ecole Primaire Picasso – 57 av. de Valenton (bureaux 5)
- 6/ Ecole Maternelle Wallon – 2/4 rue Herbage de sèze (bureau 6)
- 7/ Ecole Maternelle Jacques Prévert – 59 avenue de Valenton (bureau 7)
- 8/ Ecole Jean-Louis Marquèze – 5/7 rue Jean-Marie Prugnot (bureau 8)
- 9/ Ecole Primaire Anatole France – 22 av. d'Alsace Lorraine (bureau 9)
- 10/ Ecole Curie - Rue Pierre Curie (bureau 10)
- 11/ Stade Didier Pironi – 21 av. Descartes (bureau 11)
- 12/ Quartier les temps Durables- Rue Paul Valéry (bureau 13)

Fait à Limeil-Brévannes
Le 30/09/2015

Madame le Maire
Françoise LECOUFLE



Pour le Maire
L'Officier d'État-Civil
par délégation



VILLE DE MAISONS-ALFORT

Elections régionales des 6 et 12 décembre 2015

Liste des adresses des emplacements d'affichage obligatoires et facultatifs

EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES

- 1° - Mairie
- 2° - Foyer de la Mairie
- 3° - Ecole Elémentaire PARMENTIER
- 4° - Ecole maternelle PARMENTIER A
- 5° - Ecole Maternelle George SAND
- 6° - Palais des Sports
- 7° - Centre de Loisirs BUSTEAU
- 8° - Maison du Combattant
- 9° - Ecole Maternelle Alphonse DAUDET
- 10° - Foyer des Personnes Agées
- 11° - Conservatoire
- 12° - Ecole Victor HUGO
- 13° - Ecole Maternelle BERLIOZ

BUREAUX DE VOTE

- N° 1 PERISTYLE MAIRIE
118, av. du Général de Gaulle
- N° 2 FOYER PARC DE LA MAIRIE
29, rue Pierre Sémard
- N° 3 Préau Ecole Elémentaire PARMENTIER B
57, av. du Général de Gaulle
- N° 4 Ecole Maternelle PARMENTIER A
57, av. du Général de Gaulle
- N° 5 Ecole Maternelle George SAND
1, rue Parmentier
- N° 6 Palais des Sports
4 rue de Edouard Herriot
- N°7 Centre de Loisirs BUSTEAU
7 avenue Busteau
- N°8 MAISON DU COMBATTANT
27 rue Jouët
- N° 9 Ecole Maternelle Alphonse DAUDET
4, rue du Général Koenig
- N° 10 FOYER DES PERSONNES AGEES
5, cours des Bruyères
- N° 11 CONSERVATOIRE MUNICIPAL
83, rue Victor Hugo
- N°12 Ecole Primaire Victor HUGO
85, rue Victor Hugo
- N° 13 Ecole Maternelle BERLIOZ I
9, rue de Mesly

14° - Elémentaire Charles PEGUY	N° 14 Ecole Maternelle BERLIOZ II 9, rue de Mesly
15° - Maternelle Charles PEGUY	N° 15 Ecole Elémentaire Charles PEGUY 20, avenue de la Liberté
16° - Foyer des personnes âgées	N° 16 Ecole maternelle Charles PEGUY 20 avenue de la Liberté
17° - Ecole élémentaire Jules FERRY	N° 17 FOYER DES PERSONNES AGÉES LIBERTÉ 59 avenue de la Liberté
18° - Ecole maternelle Jules FERRY	N° 18 Ecole Elémentaire Jules FERRY 218, rue Jean Jaurès
19° - Ecole Louis Pasteur	N° 19 Ecole Maternelle Jules FERRY 218 bis, rue Jean Jaurès
20° - Ecole élémentaire Paul BERT	N° 20 Ecole Elémentaire Louis PASTEUR 5 rue Bouley
21° - Réfectoire de l'école Paul BERT	N° 37 Ecole Elémentaire Louis PASTEUR 5 rue Bouley
22° - Ecole Maternelle Paul BERT	N° 21 Ecole Elémentaire Paul BERT 37, av. du Général Leclerc
23° - Maison pour tous Artificier FRANÇOIS	N° 22 Réfectoire de l'école élémentaire Paul BERT 4, rue Paul Bert
24° - Gymnase St EXUPÉRY	N° 23 Ecole Maternelle Paul BERT 2, rue Paul Bert
25° - Ecole élémentaire St EXUPÉRY	N° 24 Maison pour tous artificier FRANÇOIS 1 rue du Maréchal Juin
26° - Ecole maternelle St EXUPÉRY	N° 25 Gymnase SAINT EXUPÉRY 5 rue de Lorraine
27° - Foyer personnes âgées CHARENTONNEAU	N° 26 Ecole Elémentaire SAINT EXUPERY 13, rue de Lorraine
28° - Ecole RASPAIL	N° 27 Ecole Elémentaire SAINT EXUPERY 11, rue de Lorraine
29° - Ecole Maternelle RASPAIL	N° 28 Ecole Maternelle SAINT EXUPERY 9, rue de Lorraine
30° - Ecole Maternelle CONDORCET	N° 29 Foyer des personnes âgées CHARENTONNEAU 122 rue Roger François
	N° 30 Ecole Elémentaire RASPAIL 44, av. Georges Clémenceau
	N° 31 Ecole Elémentaire RASPAIL 44, av. Georges Clémenceau
	N° 32 Ecole Maternelle RASPAIL 67, rue Raspail
	N° 33 Ecole Maternelle CONDORCET 2, rue de Vénus

31° - Ecole CONDORCET

N° 34 Ecole Elémentaire CONDORCET
4, rue de Vénus

N° 35 Ecole Elémentaire CONDORCET
4, rue de Vénus

32° - Centre de Loisirs PLANETES

N° 36 Centre de Loisirs PLANETES
9, rue de Marne

EMPLACEMENTS FACULTATIFS

33° - Métro carrefour d'Alfort — côté école vétérinaire

34° - place J. Moulin (gare)

35° - Angle rue de la Concorde / rue de Vincennes

36° - Impasse Saint-Maur

37° - angle rue V. Hugo / av. L. Blum

38° - passerelle Joffre

DÉPARTEMENT
DU
VAL-DE-MARNE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de MANDRES-LES-ROSES

CANTON
DU
PLATEAU BRIARD

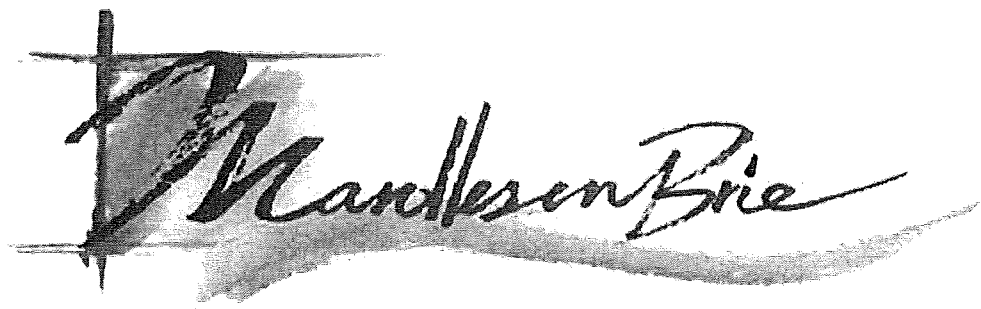
Tél. : 01 45 98 88 34
Télécopie : 01 45 98 74 72

ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015 DE MANDRES-LES-ROSES

EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE (2)

Place des Tours Grises – 4 rue du Général Leclerc (emplacement **obligatoire**)

Place Charles de Gaulle - (emplacement **facultatif**)



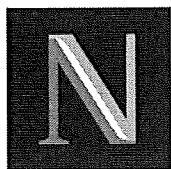
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

ADRESSE DES EMPLACEMENTS D AFFICHAGE

Emplacements obligatoires :

- Rue Pierre Bezançon à l'entrée de la Place Charles de Gaulle (Mairie)
- 2 Avenue des Bruyères devant l'école primaire des Buissons
- Rue du Faubourg Saint Marceau devant l'école maternelle des Buissons
- Avenue des 40 arpents devant l'école de la Forêt

Emplacements facultatifs : AUCUN



nogent_{surmarne}

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE

Bureaux	Nom	Adresse
1	Mairie	Place Roland Nungesser
2	Hôtel des Coignard	150, grande rue Charles de Gaulle
3	École Maternelle Galliéni	2, rue des Clamarts
4 et 20	Salle Charles de Gaulle	70, grande rue Charles de Gaulle
5	Ecole Maternelle Val de Beauté	8, rue de la Muette
6 et 12	Pavillon Baltard	12, avenue Victor Hugo
7 et 21	École Primaire Paul Bert	46, rue Paul Bert
8 et 16	Centre de Loisirs	33, rue Guy Moquet
9 et 15	Salle des Fêtes	46, boulevard de Strasbourg
10 et 14	École Maternelle Fontenay	6, rue de Fontenay
11	Salle Polyvalente	8, rue du Port
13 et 23	L.E.P. LA Source	54, avenue de la Source
17	Club Beauté-Plaisance	6, rue du Maréchal Lyautey
18	Centre de Loisirs	6, avenue Madeleine Smith Champion
19	École Léonard de Vinci	2 ter, rue Jacques Kablé
22	Lycée Louis Armand	173, boulevard de Strasbourg



Elections Régionales des 6 et 13 décembre 2015

Commune de Noiseau

Emplacements obligatoires des panneaux d'affichage :

Bureau n°1 :

Hôtel de ville
2 rue Pierre Viénot
Panneaux en face de la mairie
Sur la pelouse, devant la salle polyvalente
94880 NOISEAU

Bureau n°2 (ancienne mairie) : Salle des fêtes

1 rue Alexandre Milard
Panneaux
Sur le parking, en face de la salle des fêtes
94880 NOISEAU

Bureau n°3 :

Centre de loisirs
1 rue Albert Camus
Panneaux
Sur les grilles extérieures du centre de loisirs
94880 NOISEAU

Mairie de Noiseau - Val-de-Marne

2 rue Pierre Viénot - 94880 NOISEAU - Tél : 01 56 74 15 70 - Fax : 01 45 90 20 72

Email : cabinet-du-maire@mairie-noiseau.fr - www.mairie-noiseau.fr

Direction des affaires générales

Centre administratif municipal

7, avenue Adrien Raynal

94310 Orly

01 48 90 20 75

Election régionales des 06 et 13 Décembre 2015

ORLY
ADRESSE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE
OBLIGATOIRES

- BUREAU 01 : NOUVELLE MAIRIE - Place François Mitterrand
- BUREAU 02 : Restaurant Scolaire - JEAN MOULIN - 89 Ave de la Victoire
- BUREAU 03 : Maison de l'Enfance - 4 Allée de la terrasse
- BUREAU 04 : Ecole Maternelle NOYER GRENOT - 12 Rue Pierre Corneille
- BUREAU 05 : Ecole Maternelle ROMAIN ROLLAND - 17 Avenue Molière
- BUREAU 06 : Centre Culturel - Salle de Réunion - 1 Place du Fer à Cheval
- BUREAU 07 : Restaurant PABLO NERUDA - 33 Rue des Hautes Bornes
- BUREAU 08 : Restaurant Scolaire M. CACHIN - 1 SQ des F. Montgolfier
- BUREAU 09 : Ecole Maternelle F.J. CURIE _ 16 Bis rue du Docteur Calmette
- BUREAU 10 : Ecole PAUL ELUARD - 1 Rue Amundsen
- BUREAU 11 : SALLE DE L'ORANGERIE - Parc Georges Méliès
- BUREAU 12 : CENTRE ADMINISTRATIF – 7 Avenue Adrien Raynal

ADRESSE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE
FACULTATIFS

1 : GARE ORLY VILLE – Place du 08 Mai 1945

2 : GARE ORLY – Les Saules

MAIRIE d'ORMESSON-SUR-MARNE**ELECTIONS REGIONALES DES 06 & 13 DECEMBRE 2015****Canton N° 18****intitulé du Canton : Saint-Maur des Fossés 2****EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE ELECTORAL OBLIGATOIRES**

Mairie : 10 avenue Wladimir d'Ormesson

Ecole Anatole France : 30 rue Anatole France

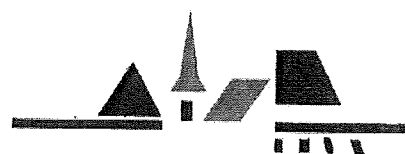
Groupe Jules Ferry : 180 avenue Olivier d'Ormesson

Ecole Jean de la Fontaine : 22 à 34 rue du centre

Foyer des Anciens - 1 Av. Wladimir d'Ormesson

Groupe Jules Ferry : 2 rue d'Amboile

Centre Culturel : 14-22 Av. Wladimir d'Ormesson



PÉRIGNY-SUR-YERRES

Élections Régionales des 6 et 13 décembre 2015

Commune de : *Périgny-sur-Yerres*

Adresses des emplacements d'affichage

- 1) rue Paul Doumer (devant la Mairie)
- 2) Place de Boécourt

Commune de : LE PERREUX SUR MARNE

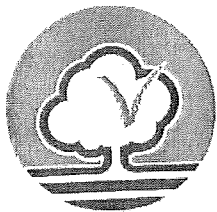
Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015

***Liste des adresses
des emplacements d'affichage***

PANNEAUX OBLIGATOIRES

- 1 - Mairie
- 2 - Groupe Scolaire
- 3 - Les 4 saisons
- 4 - Saut du Loup
- 5 - Groupe Scolaire
- 6 - Lycée Technique P. Doumer
- 7 - Les Thillards
- 8 - Centre Joffre
- 9 - Salle Charles de Gaulle
- 10 - Ecole Maternelle Delattre
- 11 - Groupe Scolaire

- Place de la Libération (*bureau 1*)
- 59 ave Georges Clémenceau (*bureaux 3-4-5*)
- 45 ave Gabriel Péri (*bureaux 15-16*)
- 4 rue Jean d'Estienne d'Orves (*bureau 14*)
- 154 ave Pierre Brossolette (*bureaux 6-7-8*)
- 2 rue Paul Doumer (*bureau 9*)
- 64 rue de Nancy (*bureau 12-13*)
- 98 ave du Maréchal Joffre (*bureau 20*)
- 147 ave du Général de Gaulle (*bureau 2*)
- 45 rue de la Gaité (*bureaux 10-11*)
- 10 rue Jules Ferry (*bureaux 17-18-19*)



ELECTIONS REGIONALES
des 06 et 13 décembre 2015

Commune de : LE PLESSIS-TREVISSE

**ADRESSE DES EMPLACEMENTS
D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES**

➤ Mairie : **1 emplacement** 36 Avenue Ardouin (bureaux 1 et 2)

➤ Espace Paul Valéry : 72/74 Avenue Ardouin (le bâtiment se trouve à l’angle de l’avenue Ardouin et de l’avenue Jean Kiffer)

Donc pour les bureaux 3-6-9 = **2 emplacements** : * **1 emplacement** sur l’Avenue Ardouin
* **1 emplacement** sur l’Avenue Jean Kiffer

➤ Ecole Saint-Exupéry : **1 emplacement** 87 Avenue du Général de Gaulle (bureau 10)

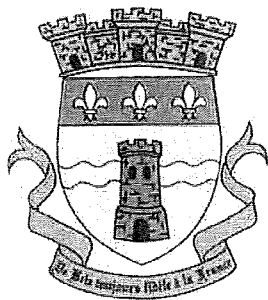
➤ Ecole du Val Roger : **1 emplacement** 5 Avenue du Tramway (bureaux 5 et 8)

➤ Ecole primaire Marbeau : **1 emplacement** 31 Avenue Marbeau (bureaux 4 et 7)

➤ Ecole Jean Moulin : **1 emplacement** 34 Avenue Bertrand (bureau 11)

TOTAL : 7 emplacements

Emplacements facultatifs : 0



VILLE DE LA QUEUE EN BRIE

Département du Val de Marne

29/09/2015

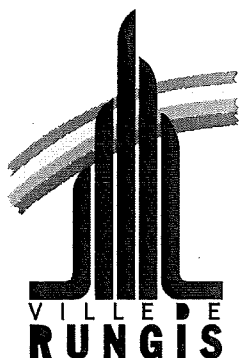
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

ADRESSES DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE

Emplacements obligatoires :

Bureau 1 Hôtel de Ville	- Avenue du Maréchal Mortier, devant la plaine de jeux
Bureau 2	- Route de Villiers, devant l'école Lamartine II
bureau 3	- Rue des Clématites, devant l'école Pauline Kergomard
Bureau 4 Bureau 8	- Rue Jean Jaurès, niveau école (emplacement commun aux bureau 4 et 8)
Bureau 5	- Route de Villiers, clôture du Stade Léo Lagrange
Bureau 6	- Angle Chemin de Gournay - Route de Combault
Bureau 7	- Rue Dunoyer de Ségonzac, face au parking de l'école Jean Zay

N.B : Aucun emplacement facultatif n'est prévu



ÉLECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

Commune de Rungis (Val-de-Marne)

EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE

Obligatoires

1. rue Sainte-Geneviève (bureau n°1 et 2)
2. rue Guillaume Colletet (bureau n°3)
3. rue de la grange (bureau n°4)

Facultatif

1. place du Général de Gaulle

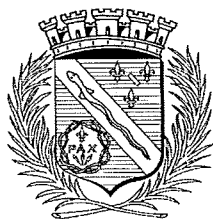


**SAINT-MANDÉ
ELECTIONS REGIONALES
Des 6 et 13 Décembre 2015**

Adresse des emplacements d'affichage

▪ **Emplacements obligatoires**

- | | |
|---|--|
| - Hôtel de ville (BV 1 - 9) | avenue de Liège (angle de la place Charles Digeon et de l'avenue de Liège) |
| - Ecole Charles Digeon (BV 2 – 3 – 5 – 7) | 24 rue du Commandant Mouchotte |
| - Ecole E. et G. Tillon (BV 4 – 6 -16) | 20 boulevard de la Guyane |
| - Ecole primaire Paul Bert (BV 8 – 14) | 3 rue Paul Bert |
| - Ecole maternelle Paul Bert (BV 10 – 15) | 10 rue Cailletet - 75012 Paris |
| - Centre Jean Bertaud (BV11) | 19 avenue Joffre |
| - Ecole maternelle de la Tourelle (BV 12) | 4 rue Plisson |
| - Salle Jean-Paul GOUDE (BV 13) | 2 bis avenue Pasteur |



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Élections Régionales

Des 6 et 13 décembre 2015

ADRESSE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES

1 ^{er} emplacement	Mairie de Saint-Maur	côté est de la Mairie av Emile Zola	(Bureaux 1, 2 et 3)
2 ^{ème} emplacement	Ecole Edith Cavell	52/62, avenue Miss Cavell	(Bureaux 4 et 5)
3 ^{ème} emplacement	Centre sportif Brossolette	4, rue de l'Entreprise	(Bureau 6)
4 ^{ème} emplacement	Maternelle Le Parc Tilleuls	19, place des Tilleuls	(Bureaux 7 et 8)
5 ^{ème} emplacement	Primaire le Parc Tilleuls	18, place des Tilleuls	(Bureau 9)
6 ^{ème} emplacement	Primaire le Parc Tilleuls	16, place des Tilleuls	(Bureau 10)
7 ^{ème} emplacement	Centre de Loisirs de l'Est	18, avenue de l'Est	(Bureau 11)
8 ^{ème} emplacement	Primaire de l'Est	16, avenue de l'Est	(Bureau 12)
9 ^{ème} emplacement	Maternelle de l'Est	14, avenue de l'Est	(Bureau 13)
10 ^{ème} emplacement	Primaire Champignol	12, rue Gaston	(Bureaux 14 et 15)
11 ^{ème} emplacement	Maternelle Champignol	31, rue Carpeaux	(Bureau 16)
12 ^{ème} emplacement	Maternelle Cazaux	65, avenue du Bac	(Bureaux 17, 18 et 19)
13 ^{ème} emplacement	Primaire Michelet	66, avenue du Bac (portail)	(Bureaux 20, 21 et 22)
14 ^{ème} emplacement	Maternelle Jules Ferry	60, rue Jules Ferry (portail)	(Bureau 23)
15 ^{ème} emplacement	Primaire Bled	74, avenue Henri Martin	(Bureaux 24, 25 et 44)
16 ^{ème} emplacement	Médiathèque Germaine Tillion	38, avenue Gambetta	(Bureau 26)
17 ^{ème} emplacement	Primaire Diderot	27, rue Louis Braille	(Bureaux 27 et 28)
18 ^{ème} emplacement	Maternelle Marinville	45, avenue Marinville porte cochère	(Bureau 29)
19 ^{ème} emplacement	Primaire Marinville	31, avenue de la Libération	(Bureau 30)
20 ^{ème} emplacement	Primaire Marinville	34, avenue Godefroy Cavaignac	(Bureau 31)
21 ^{ème} emplacement	Maternelle Nicolas Gatin	10, rue de La Varenne	(Bureaux 32, 33 et 34)
22 ^{ème} emplacement	Gymnase Rabelais	6, rue du Pont de Créteil	(Bureau 35)
23 ^{ème} emplacement	Maternelle Schaken	5 bis, avenue des Iles	(Bureau 36)
24 ^{ème} emplacement	Gymnase d'Arsonval	5, Villa Vernier	(Bureaux 37 et 38)
25 ^{ème} emplacement	Groupe scolaire Les Châlets	11, villa Jarlet	(Bureaux 39 et 40)
26 ^{ème} emplacement	Primaire La Pie	5, avenue d'Arromanches	(Bureau 41)
27 ^{ème} emplacement	Primaire La Pie	3, avenue d'Arromanches	(Bureau 42)
28 ^{ème} emplacement	Maternelle La Pie	6, rue Mirabeau (portail)	(Bureau 43)
29 ^{ème} emplacement	Archives Municipales	19-23, avenue d'Arromanches	(Bureau 45)
30 ^{er} emplacement	Maison des Associations	2, avenue du Maréchal Lyautey	(Bureaux 46 et 47)
31 ^{ème} emplacement	Salle Associative	134, rue Garibaldi	(Bureau 48)
32 ^{ème} emplacement	Stade des Corneilles	47, boulevard des Corneilles	(Bureau 49)
33 ^{ème} emplacement	Primaire des Mûriers	Place de Molènes	(Bureaux 50 et 51)
34 ^{ème} emplacement	Maison de Quartier des Mûriers	Avenue Albert 1 ^{er}	(Bureaux 52, 53 et 54)

pas d'emplacement d'affichage facultatif



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

LISTE DES EMPLACEMENTS DES PANNEAUX ELECTORAUX

BUREAU DE VOTE	DESIGNATION DES EMPLACEMENTS OU SONT APPOSES LES PANNEAUX
	EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES
BV 1	HALL DE L'ESPACE DELACROIX – 27 rue du Maréchal Leclerc
BV 2	ECOLE MIXTE DU CENTRE – 49 rue du Maréchal Leclerc
BV 3 ET 4	ECOLE DES SUREAUX – 4 rue des Sureaux/22 rue des Epinettes (Angle)
BV 5	ECOLE ROGER REVET – 5 rue Eugène Delacroix
BV 6	RESIDENCE DE PRESLES – 41 avenue du Chemin de Presles
BV 7 – 8 - 9	ECOLE MIXTE GRAVELLE – Place Montgolfier
	EMPLACEMENT FACULTATIF
	NÉANT



ELECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

CANTON N° 16

INTITULÉ DU CANTON : PLATEAU BRIARD

Commune de Santeney (94440)

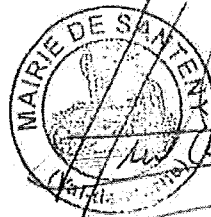
Emplacement d'affichage obligatoire :

- Espace Montanglos
2 route de Marolles
94440 SANTENY
- Groupe scolaire des 40 arpents
Voie aux vaches
94440 SANTENY
- Mairie
Place du Général de Gaulle
94440 SANTENY

Emplacement d'affichage facultatif :

- Rond-point avenue du Rollet / Chemin du Pré Fézard
- Rue du Rocher (place du centre commercial)
- Rue Jacques Prévert

Le Maire,



Jean-Claude GENDRONNEAU

Elections Régionales des 6 et 13 décembre 2015

Canton n°18 Saint-Maur-des-Fossés 2

Commune de Sucy-en-Brie

EMPLACEMENTS AFFICHAGE

Nombre	<u>Emplacement d'affichage obligatoire</u>		
1	B.01	Salle des Fêtes « Espace Jean-Marie POIRIER »	Parc Montaleau
2	B.02 et B.12	6 rue des Ecoles	devant le groupe scolaire du Centre
3	B.03	7 boulevard Louis Boon	devant le groupe scolaire JJ Rousseau
4	B.04 et B.18	rue Estienne d'Orves	devant le groupe scolaire du Plateau
5	B.05	rue de la Cité Verte	devant le groupe scolaire primaire de la Cité Verte
6	B.06	rue du Grand Val	devant le groupe scolaire Fosse Rouge
7	B.07	rue de la République	devant le groupe scolaire des Noyers
8	B.08	30 boulevard de la Liberté	devant l'école maternelle des Bruyères
9	B.09	Parc de la Cité Verte	devant la cantine Cité Verte, réfectoire de l'école maternelle
10	B.10 et B.17	48/50 avenue du Fort	devant l'école maternelle de la Fontaine de Villiers
11	B.11	Rue de la procession	devant l'école maternelle de la Procession
12	B.13	30 rue Montaleau	devant l'école maternelle Montaleau
13	B.14	27/29 rue du Grand Val	devant le centre culturel
14	B.15	2, place de la Fraternité	Centre Social du Rond d'Or
15	B.16	boulevard de la Liberté	devant l'école primaire des Bruyères



Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015

Adresse des emplacements d'affichage obligatoires

1	Centre de loisirs Lionel Terray	39 avenue René Panhard
2	Groupe scolaire Romain Gary	1 rue Romain Gary
3	Groupe scolaire Saint Exupéry	86 avenue de Versailles
4	Groupe scolaire Charles Peguy	91 avenue du Général de Gaulle
5	Groupe scolaire Robert Schuman	Face au 51-53 Avenue du Maréchal de Lattre Tassigny –
6	Groupe scolaire Camille Claudel	Place du Général Leclerc
7	Groupe scolaire Paul Eluard	Place du Général Leclerc
8	Ecole Maternelle Jeanne d'Arc	Rue Jeanne d'Arc
9	Annexe de Grignon	111 rue du Pavé de Grignon



Valenton, le mercredi 30 septembre 2015

Préfecture du Val de Marne
Monsieur le Préfet
29 rue du Général de Gaulle
94038 CRETEIL

Service Elections
tel. 01.43.86.37.37
fax. 01.43.86.37.31
e-mail veronique.decadaran@ville-valenton.fr

Objet : Elections Régionales des 6 et 13 décembre 2015

Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015
Commune de : Valenton

Emplacement Affichage :

6 emplacements obligatoires

- 48, rue du Colonel Fabien- Mairie
- Place Paul Vaillant Couturier – École Casanova
- 1, rue du Colonel Fabien – Groupe scolaire Wallon
- 85, rue Sacco et Vanzetti- École Langevin
- Rue Francisco Ferrer- École Cachin
- Parvis des droits de l'enfant – École Jaurès

Aucun emplacement facultatif



Pour Le Maire et par délégation
L'adjointe
Hélène SISSLER

Hôtel de Ville
48, rue du Colonel Fabien
94460 Valenton
www.valenton.fr



Toute correspondance doit être adressée à Madame le Maire.

Villecresnes



MAIRIE
DE VILLECRESNES
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

**ELECTIONS REGIONALES
DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

**Canton n°16
Intitulé du Canton : Plateau Briard**

ADRESSE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES

- 1) 4 rue d’Yerres - École de la mairie -94440 VILLECRESNES (Bureaux 1 et 2)
- 2) Fief - 49 rue du Lieutenant Dagorno -94440 VILLECRESNES (Bureau 3)
- 3) rue du Réveillon – face à l’école maternelle -94440 VILLECRESNES (Bureau 4)
- 4) 40 rue de Cerçay – Parc Municipal - 94440 VILLECRESNES (Bureaux 5 et 6)
- 5) 44 bis rue de Brunoy -94440 VILLECRESNES (Bureau 7)





Élections régionales des 6 et 13 décembre 2015

République Française
Liberté • Égalité • Fraternité

Hôtel de Ville
Esplanade Pierre-Yves-Cosnier
94807 Villejuif Cedex

Tél. 01 45 59 20 00
Fax 01 45 59 22 22

www.villejuif.fr

ADRESSES DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES

Bureaux 1 et 17 - Esplanade Pierre-Yves Cosnier
Bureau 2 - Médiathèque - Esplanade Pierre-Yves Cosnier
Bureaux 3 et 4 - École Jean Vilar - 10 bis, rue René Hamon
Bureaux 5 et 6 et 16 - Groupe Scolaire George Sand - 16/18, Sentier Rabelais
Bureaux 8, 9 et 18 - Groupe scolaire Joliot Curie - 56, rue J. B. Baudin
Bureau 10 - École des Hautes Bruyères - 18/20, avenue des Hautes Bruyères
Bureaux 11, 19 et 31 - Groupe scolaire Marcel Cachin - 22, rue de Chevilly
Bureau 12 - Maison Pour Tous Gérard Philipe - 118 rue Youri Gagarine
Bureaux 13 et 30 - Groupe scolaire Paul Langevin - 1, rue Jean Mermoz
Bureaux 14 et 32 - École Maternelle Karl Marx - 51, avenue Karl Marx
Bureau 15 - École Robert Lebon - 2, Rue Lamartine
Bureau 20 - Annexe Mairie Ambroise Croizat - 2 rue Ambroise Croizat
Bureaux 21 et 22 - École élémentaire Pasteur - 48, rue Pasteur
Bureau 23 - École maternelle Pasteur - 69, rue Pasteur
Bureaux 7, 24 et 25 - Groupe scolaire Henri Wallon - 29, rue Sacco et Vanzetti
Bureaux 26 et 34 - École Robespierre - 11, Rue Robespierre
Bureaux 27, 28 et 29 - Groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier - 4, place P. Eluard
Bureaux 33 - Maison des Parents - 20 rue des Villas

ADRESSES DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS

Hôpital Paul Guiraud 54 av de la République
Hôpital Paul Brousse 14 av Paul Vaillant Couturier
Métro Paul Vaillant Couturier côté pair, bld Maxime Gorki

Villeneuve-le-Roi

République Française

Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015

Adresse des emplacements d'affichage obligatoires et facultatifs

Emplacements obligatoires :

Hôtel de ville – Place de la vieille église

Maternelle Cités Unies – rue Henri Dunant

Groupe scolaire Hauts Pays – 154 avenue de la République

Groupe scolaire Paul Painlevé – 118 avenue Paul Painlevé

Ecole Jules Ferry – 26 rue des tilleuls

Groupe scolaire Paul Bert – 49 rue Paul Bert

Emplacements facultatifs :

Avenue Le Foll (entrée pont de Villeneuve Saint Georges)

Place Amédée Soupault

Route d'Orly (place du 19 mars)



Adresser votre courrier à Monsieur le Maire.

Place de la vieille église - BP 55. 94290 Villeneuve-le-Roi.

www.villeneuve-le-roi.fr

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Villeneuve
Saint Georges

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

Commune de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

ADRESSES DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES

Bureau n°1	8 AVENUE CARNOT	FOYER JEAN COCTEAU
Bureau n°2	PLACE PIERRE SEMARD	HOTEL DE VILLE
Bureau n°3	50 BIS RUE DE BELLEPLACE	SQUARE DE LA MARE
Bureau n°4	RUE FRANCIS MARTIN	ECOLE BERTHELOT
Bureau n°5	12 RUE GARIBALDI	ECOLE VICTOR DURUY
Bureau n°6	RUE CONDORCET	ECOLE CONDORCET A
Bureau n°7		ECOLE CONDORCET B
Bureau n°8	PLACE MOULIERAT	ECOLE PAUL BERT MATERNELLE
Bureau n°9	36, AVENUE ANATOLE FRANCE (Devant le groupe scolaire Anatole France)	ECOLE ANATOLE FRANCE A
Bureau n°10		ECOLE ANATOLE FRANCE B
Bureau n°11	111- 113 AVENUE ANATOLE FRANCE	ECOLE MARC SEGUIN A
Bureau n°12		ECOLE MARC SEGUIN B
Bureau n°13	RUE ALBERT CAMUS	ECOLE LA FONTAINE
Bureau n°14	RUE SAINT EXUPERY	ECOLE SAINT EXUPERY



Villiers-sur-Marne

ELECTIONS REGIONALES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

ADRESSE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES

PANNEAU N° 1	Salle des Fêtes Georges Brassens – rue Boieldieu
PANNEAU N° 2	Réfectoire Ecole Léon Dauer – rue Maurice Berteaux
PANNEAU N° 3	Escale – place Charles Trenet
PANNEAU N° 4	Ecole Aibert Camus – avenue Nelson Mandela
PANNEAU N° 5	Ecole Jeanne & Maurice Dudragne – Salle polyvalente – rue Dudragne
PANNEAU N° 6	Ecole Jeanne & Maurice Dudragne – Réfectoire Maternelle – Av Montrichard
PANNEAU N° 7	Ecole Jean Renon – Route de Combault
PANNEAU N° 8	Crèche Pimprenelle et Nicolas – avenue de la Chênaie
PANNEAU N° 9	Maison de quartier des Nangues – rue Léon Blum
PANNEAU N° 10	Ecole Jean Jaurès – rue Louise Adélaïde
PANNEAU N° 11	Ecole Edouard Herriot – Avenue des Luats
PANNEAU N° 12	Réfectoire scolaire Jacques Brel – rue Maurice Berteaux

Hôtel de Ville - 94355
Villiers-sur-Marne cedex
Tél. : 01 49 41 30 00
Fax : 01 49 41 31 99

*Prière de libeller votre
courrier à l'adresse de
Monsieur le Député-Maire*



VILLE DE VINCENNES

Direction Générale Adjointe
Service de la Citoyenneté

EMPLACEMENT D'AFFICHAGE ELECTORAL

ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES (Bureaux de vote)

1 ^{er} – 2 ^{ème} Bureaux.....	Place du Général Leclerc
3 ^{ème} – 4 ^{ème} Bureaux.....	Avenue de Vorges
5 ^{ème} – 6 ^{ème} – 7 ^{ème} Bureaux.....	5 rue de la Liberté
8 ^{ème} - 9 ^{ème} - 10 ^{ème} Bureaux.....	106 rue Diderot
11 ^{ème} – 12 ^{ème} Bureaux.....	du 11 rue Clément Viénot à l'angle rue de l'Industrie
13 ^{ème} – 14 ^{ème} – 15 ^{ème} Bureaux.....	Centre Technique Municipal, avenue Paul Déroulède
16 ^{ème} – 17 ^{ème} Bureaux.....	du 7 au 9 avenue Lamartine
18 ^{ème} – 19 ^{ème} Bureaux.....	16 rue Jean Moulin
20 ^{ème} – 21 ^{ème} – 23 ^{ème} Bureaux.....	du 24 rue Victor Basch et angle Villa du Gymnase
22 ^{ème} Bureau.....	du 1 au 3 rue de l'Egalité
24 ^{ème} – 25 ^{ème} Bureaux.....	Place Renon
26 ^{ème} Bureau.....	11 et 13 rue Georges Huchon
27 ^{ème} - 28 ^{ème} - 29 ^{ème} – 30 ^{ème} Bureaux...	1 et 3 rue du Maréchal Maunoury
31 ^{ème} Bureau.....	19 avenue des Murs du Parc

EMPLACEMENTS SUPPLEMENTAIRES

- 3 rue de la Bienfaisance, face avenue Paul Déroulède
- Place Jean Spire Lemaître
- 1 rue de Fontenay
- 34 et 38 rue Céline Robert

« ELECTIONS REGIONALES 6 ET 13 DECEMBRE 2015 »

LISTE DES EMPLACEMENTS DES PANNEAUX ELECTORAUX

CANTON N°24 : VITRYSUR SEINE 1 (NORD)

N° DE BUREAUX	ADRESSES DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES
14	Collège Gustave Monot 20, rue Carpeaux
15 -58	Ecole Maternelle Charles Perrault 20 bis, rue Edouard Til
16	Ecole Elémentaire Diderot 6, rue Lakanal
17	Ecole Elémentaire Marcel Cachin 91, rue Jules Lagaisse
21	Ecole Elémentaire Joliot-Curie B 12, rue Saint Germain
34	Ecole Maternelle Jean Jaurès 12, rue Désiré Granet
35-44	Palais des Sports Maurice Thorez 2, avenue Henri Barbusse
41-43	Ecole Elémentaire Jean Moulin 30, rue Audigeois
42	Salle Robespierre Haute 1, allée du Puits Farouche
45	A.L.E.F 14/16, rue Germain Pinson
46	Salle Municipale Auber 18, rue Auber
47	Ecole Maternelle des Malassis 22, voie Glück
48	Stade Roger Couderc 40, rue Auber
49	Ecole Maternelle Louise Michel 21/29, rue de la Concorde
50	Centre de Quartier Jean Bécot 19, rue de la Fraternité
51-52	Ecole Elémentaire Henri Wallon 99, rue Louise Aglaé Cretté
53	Foyer Paul et Noémie Froment 64, rue Louise Aglaé Cretté
54-55	Ecole Elémentaire Montesquieu 20/22, avenue Anatole France
56	Ecole Maternelle Eva Salmon 82, rue Pasteur

ADRESSES DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE EMPLACEMENTS FACULTATIFS	
1 -	Place Pierre Sémard
2 -	Cité Robespierre – (Avenue Maximilien Robespierre devant le cinéma)
3 -	Lycée Jean Macé 34, rue Jules Ferry
4 -	Angle du Boulevard de Stalingrad et de l’allée Pierre Lamouroux
5 -	Angle du Quai Jules Guesde et de la rue Charles Fourier – (le long de la clôture du parc)

CANTON N°25 : VITRY SUR SEINE 2 (SUD)

N° BUREAU	ADRESSES DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES
1	Hôtel de Ville 2, avenue Youri Gagarine
2 -3	Ecole Elémentaire Paul Eluard 1/3 Rue de Burnley
4-5	Ecole Maternelle Jules Verne 9/11, avenue de la Commune de Paris
6-7	Ecole Maternelle Victor Hugo 103/109, avenue Rouget de Lisle
8	Centre de Quartier du Colonel Fabien 3/5, rue Verte
9-10	Ecole Maternelle et Elémentaire Paul Langevin Rue Gérard Philipe
11-12-13	Ecole Maternelle et Elémentaire Eugénie Cotton 31/35, impasse André Kommer
22-30	Ecole Maternelle et Elémentaire Joliot-Curie A 8, rue du 18 Juin 1940
23	Ecole Maternelle Pauline Kergomard 31/33, rue Camille Blanc
24	Ecole Maternelle Danielle Casanova 5, rue du 10 Juillet 1940
25-26	Ecole Elémentaire Makarenko 31, rue Ampère
27-28	Ecole Elémentaire Anatole France 133, rue Balzac
29	Ecole Elémentaire Blaise Pascal 60, rue Victor Ruiz
31	Stade Omnisports 94, rue Gabriel Péri
32-33	Ecole Elémentaire Jean Jaurès 8, rue Désiré Granet

ADRESSES DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE EMPLACEMENTS FACULTATIFS	
1-	Marché du Moulin Vert (Rue Maurice Coquelin /Angle Rue Frédéric Mistral)
2-	Rue Edouard Tremblay (clôture du collège Adolphe Chérioux)
3-	9, quai Jules Guesde
4-	Place Paul Froment
7-	Avenue du 6 mai 45 (côté impair / le long de la résidence Rosenberg)